



TRANS@ctions



TRANS@ctions – Foire aux Questions – Consommateurs



Version du 20/06/12



Sommaire

1. Se connecter au Portail TRANS@ctions.....	4
1.1 Qu'est-ce que TRANS@ctions?	4
1.2 Quelle est l'adresse de connexion du Portail ?	4
1.3 Comment se connecter au Portail TRANS@ctions la première fois ?	4
1.4 Comment se connecter au Portail TRANS@ctions?	4
1.5 Comment puis-je obtenir un accès au Portail ?	5
1.6 Peut-on changer son ID Portail ?	5
1.7 J'ai oublié mon mot de passe. Que dois-je faire ?	5
1.8 Lorsque je souhaite me connecter, je suis automatiquement redirigé vers l'écran des challenges et je n'arrive pas à me connecter au Portail.....	5
1.9 Je n'arrive pas à me connecter à mon compte.....	5
1.10 Comment savoir si je suis bien connecté sur mon compte ?	5
1.11 Comment se déconnecter du Portail TRANS@ctions?	6
1.12 Mes publications sous ECT sont-elles encore disponibles ?	6
1.13 Mes publications au format ECT sont-elles encore disponibles ?	6
2. Questions transverses	7
2.1 Comment est organisé le Portail TRANS@ctions?	7
2.2 Comment puis-je modifier mes paramètres ?	7
2.3 Comment rechercher des publications ?	7
2.4 Sous quel format les publications sont-elles disponibles ?	8
2.5 Comment puis-je consulter l'historique des publications?	8
2.6 Comment me désabonner des Alertes ?	8
2.7 J'ai des contreparties à « NONE » dans plusieurs publications, est-ce normal ?	8
2.8 Si l'on télécharge des fichiers pour une journée gazière antérieure à la date de déploiement du Portail, les a-t-on au nouveau ou à l'ancien format ?	8
3. Consulter les Mesures	9
3.1 Comment consulter vos Mesures ?	9
3.1.1 Comment sont calculées les Mesures ?	9
3.1.2 Comment consulter/télécharger vos Mesures Intra-Journalières ?	9
3.1.3 Comment consulter/télécharger votre Avis de Mesures ?	9
3.1.4 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Mesures Provisoire ?	10
3.1.5 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Mesures Définitif ?	10
3.1.6 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Mesures Redressé ?	10

3.2	Questions spécifiques à la consultation des Mesures	10
3.2.1	Je n'arrive pas à télécharger les Bordereaux de Mesures Définitif pour avril et les mois précédents.	10
3.2.2	Je ne retrouve plus mon Bordereau de Mesures Provisoire.....	11
3.2.3	Les Bordereaux de Mesure Provisoire, Définitif et Redressé téléchargeables au format CSV TRANS@ctions sur le Portail TRANS@ctions sont-ils strictement identiques aux Bordereaux téléchargeables au format CSV ECT également disponibles sur le Portail TRANS@ctions?.....	11
3.2.4	J'ai téléchargé le nouveau Bordereau de Mesures et j'ai constaté des différences par rapport au fichier que je télécharge chaque mois via ECT.Y a-t-il des différences entre le nouveau et l'ancien fichier ?	11
4.	Consulter les Dépassements	12
4.1	Comment sont calculés les Dépassements de Capacité ?	12
4.2	Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire ?.....	12
4.3	Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Dépassements de Capacités Définitif ?.....	12
4.4	Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Dépassements de Capacités Redressé ?	13
5.	Les Alertes	14
5.1	Comment accéder aux Alertes ?.....	14
6.	Définitions	15
6.1	Qu'est ce qu'un PCE ?.....	15
6.2	Qu'est-ce qu'un PCR ?	15
6.3	Quel est le lien entre PCE et PCR?	15

1. Se connecter au Portail TRANS@ctions

1.1 Qu'est-ce que TRANS@ctions?

- Le Portail TRANS@ctions (qui remplace l'Espace Client Transport) est un nouvel outil sécurisé qui permet aux consommateurs d'accéder aux informations contractuelles et d'effectuer des opérations telles que :
 - o la saisie et consultation des Demandes de Capacités ou de services
 - o l'abonnement aux Alertes
 - o la consultation des Alertes
 - o la consultation des publications
 - o la gestion des Demandes d'Acheminement
 - o la consultation des Factures d'Acheminement
 - o etc..

1.2 Quelle est l'adresse de connexion du Portail ?

- <https://transactions.grtgaz.com>

1.3 Comment se connecter au Portail TRANS@ctions la première fois ?

- Pour se connecter au Portail TRANS@ctions, entrez le lien <https://transactions.grtgaz.com> dans la barre d'adresses d'Internet Explorer (TRANS@ctions risque de ne pas fonctionner normalement sur d'autres navigateurs Internet comme Google Chrome, Mozilla Firefox ou Safari). Ajoutez l'adresse du Portail TRANS@ctions à vos favoris pour ne pas avoir à répéter cette opération.
- Une fois que la page d'accueil du Portail TRANS@ctions est affichée, saisissez votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe qui vous ont été fournis par e-mail (faites copier-coller pour éviter les erreurs de saisie).
- Une page vous proposera alors de modifier votre mot de passe. Votre nouveau mot de passe doit respecter les critères suivants :
 - o 8 caractères au total
 - o Au moins 1 chiffre
 - o Au moins 1 lettre
 - o Au moins 1 caractère spécial (exemples : +, =, ?, !, \$, &, etc.)
- Une fois votre mot de passe modifié, une page vous proposera de définir des « challenges ». Vous devez choisir quatre questions et y répondre : choisissez des questions strictement différentes, puis remplissez votre réponse pour chacune d'elles.
- Il est conseillé de noter les réponses aux challenges. Ceux-ci vous permettront de modifier votre mot de passe si vous l'oubliez : vous serez alors amené à répondre à deux questions parmi celles que vous aurez renseignées.
- Après la définition des challenges, le Portail TRANS@ctions s'affiche sur votre écran.

1.4 Comment se connecter au Portail TRANS@ctions?

- Si c'est votre première connexion, merci de vous reporter à la question 1.3
- Saisissez l'adresse <https://transactions.grtgaz.com> dans la barre d'adresses d'Internet Explorer puis rentrez votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe. Une fois ces informations renseignées vous accéderez directement au Portail.

1.5 Comment puis-je obtenir un accès au Portail ?

- Pour obtenir un accès au Portail TRANS@ctions, prenez directement contact avec votre interlocuteur GRTgaz habituel.

1.6 Peut-on changer son ID Portail ?

- Non, vous ne pouvez pas changer votre nom d'utilisateur. Vous pouvez cependant changer votre mot de passe.

1.7 J'ai oublié mon mot de passe. Que dois-je faire ?

- Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe perdu » sur la page de connexion. Vous devrez alors répondre aux challenges que vous avez renseignés à la première connexion
- Si vous avez oublié vos challenges, contactez directement votre interlocuteur GRTgaz habituel.

1.8 Lorsque je souhaite me connecter, je suis automatiquement redirigé vers l'écran des challenges et je n'arrive pas à me connecter au Portail.

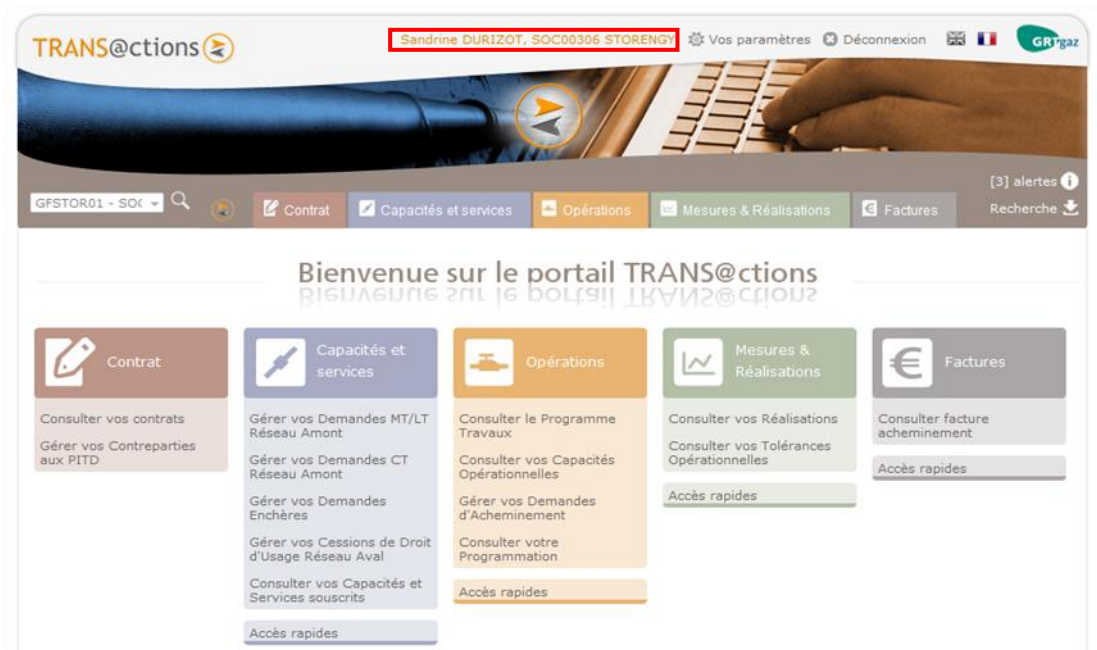
- Contactez votre interlocuteur GRTgaz habituel.
- Nous renouvelerons votre mot de passe. Lors de votre prochaine connexion après réception du nouveau mot de passe, ils vous sera demandé d'en choisir un nouveau et de remplir vos challenges. Merci de faire attention à remplir vos challenges avec soin.

1.9 Je n'arrive pas à me connecter à mon compte.

- Si vous n'arrivez pas à vous connecter à votre compte, prenez contact avec votre interlocuteur GRTgaz habituel.

1.10 Comment savoir si je suis bien connecté sur mon compte ?

- Votre nom, suivi du code et du nom de votre société sont affichés en haut de la page d'accueil du Portail.



TRANS@ctions Sandrine DURIZOT, SOC00306 STORENGY Vos paramètres Déconnexion [FR] [EN] GRTgaz

GFSTOR01 - SOC [Recherche]

[3] alertes [Recherche]

Bienvenue sur le portail TRANS@ctions

Contrat	Capacités et services	Opérations	Mesures & Réalisations	Factures
Consulter vos contrats Gérer vos Contreparties aux PTD	Gérer vos Demandes MT/LT Réseau Amont Gérer vos Demandes CT Réseau Amont Gérer vos Demandes Enchères Gérer vos Cessions de Droit d'Usage Réseau Aval Consulter vos Capacités et Services souscrits Accès rapides	Consulter le Programme Travaux Consulter vos Capacités Opérationnelles Gérer vos Demandes d'Acheminement Consulter votre Programmation Accès rapides	Consulter vos Réalisations Consulter vos Tolérances Opérationnelles Accès rapides	Consulter facture acheminement Accès rapides



1.11 Comment se déconnecter du Portail TRANS@ctions?

- Pour vous déconnecter du Portail TRANS@ctions, cliquez simplement sur le lien « Déconnexion » en haut à droite de la page d'accueil.

1.12 Mes publications sous ECT sont-elles encore disponibles ?

- L'ancien Portail ECT sera accessible jusqu'à la fin du mois d'août en mode consultation pour vous permettre de visualiser toutes vos anciennes publications antérieures au 24/05.

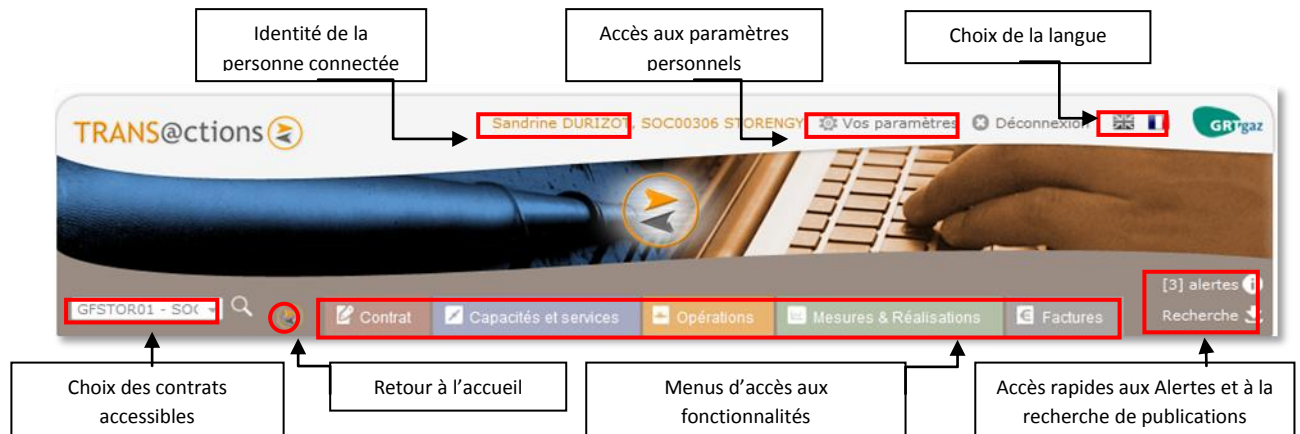
1.13 Mes publications au format ECT sont-elles encore disponibles ?

- Les publications postérieures au 24/05 seront disponibles sur TRANS@ctions au format CSV TRANS@ctions, ainsi qu'au format CSV ECT pour le Bordereau de Mesures Provisoire

2. Questions transverses

2.1 Comment est organisé le Portail TRANS@ctions?

- Le bandeau supérieur est toujours visible et permet un accès rapide aux données personnelles de l'utilisateur, à certaines fonctionnalités du menu principal et aux modules de recherche de publication et de gestion des Alertes :



- Le bandeau inférieur de la page d'accueil permet un accès rapide au programme travaux, ainsi qu'aux températures efficaces sur les trois zones d'équilibrage :



2.2 Comment puis-je modifier mes paramètres ?

- En cliquant sur le lien « Vos paramètres » en haut de la page d'accueil, vous pouvez modifier certaines informations vous concernant :
 - o Numéro de téléphone fixe
 - o Numéro de téléphone portable
 - o Fax
 - o Courriel
 - o Contrat par défaut (dans le cas où vous avez accès à plus d'un contrat)
- Dans la page « Paramètres », vous pouvez également modifier vos Alertes. Vous pouvez choisir de recevoir vos Alertes par fax, courriel, ou uniquement visibles sur le Portail.

2.3 Comment rechercher des publications ?

- Vous pouvez rechercher des publications de plusieurs manières :
 - o En naviguant dans les menus déroulants
 - o En cliquant sur les liens d'accès rapides
 - o En cliquant sur le lien « Recherche » en haut de la page

- Cette FAQ explique plus en détail comment trouver des publications spécifiques. Reportez-vous au sommaire pour découvrir comment accéder à une publication en particulier.

2.4 Sous quel format les publications sont-elles disponibles ?

- Les publications sont disponibles au format XML et CSV.
- Les Factures sont disponibles au format PDF.

2.5 Comment puis-je consulter l'historique des publications?

- Seule la publication la plus récente de chaque type est disponible via la page d'accueil. Pour accéder aux publications antérieures, veuillez utiliser le lien « Recherche » pour accéder à l'écran de recherche des publications.
- L'ancien Portail ECT sera accessible jusqu'à la fin du mois d'août en mode consultation pour vous permettre de visualiser toutes vos anciennes publications antérieures au 24/05.
- Les publications postérieures au 24/05 seront disponibles uniquement sur TRANS@ctions.

2.6 Comment me désabonner des Alertes ?

- Vous pouvez choisir les Alertes que vous souhaitez recevoir ainsi que le canal via lequel vous voulez être alerté.
- Pour vous abonner ou vous désabonner aux Alertes, cliquez sur le lien « Vos paramètres » du bandeau supérieur et cocher les cases des Alertes qui vous intéressent.

2.7 J'ai des contreparties à « NONE » dans plusieurs publications, est-ce normal ?

- Une contrepartie à « NONE » sur un PCR signifie que vous n'avez aucune contrepartie sur ce PCR. C'est donc tout à fait normal.

2.8 Si l'on télécharge des fichiers pour une journée gazière antérieure à la date de déploiement du Portail, les a-t-on au nouveau ou à l'ancien format ?

- L'ancien Portail ECT sera accessible jusqu'à la fin du mois d'août en mode consultation pour vous permettre de visualiser toutes vos anciennes publications antérieures au 24/05.
- Les publications postérieures au 24/05 seront disponibles uniquement sur TRANS@ctions.

3. Consulter les Mesures

3.1 Comment consulter vos Mesures ?

3.1.1 Comment sont calculées les Mesures ?

- Les Mesures sont les quantités résultantes du comptage ou de l'estimation aux PCE. Celles-ci sont publiées sur les PLC et PLCd.
- Elles sont intégrées dans le système TRANS@ctions et peuvent être consultées sur le Portail à travers les publications suivantes:
 - o Mesures intra-journalières
 - o Avis de Mesures
 - o Bordereau de Mesures (Provisoire / Définitif / Redressé)

3.1.2 Comment consulter/télécharger vos Mesures Intra-Journalières ?

- Document contenant les Mesures horaires intra-journalières aux PCE (liés aux PLC/PLCd).
- Publié tous les jours à 11h15, 15h, 19h, 23 h et 2h. Les Mesures Intra-journalières sont publiées plusieurs fois par jour sur le Portail TRANS@ctions au cours de la JG : à 11h15, 15h, 19h, 23h et 2h.
- Pour consulter vos Mesures Intra-Journalières, plusieurs possibilités :
 - o Depuis le menu « Mesures & Réalisations », cliquez sur « Consultez vos Mesures », puis sur « Consultez vos Mesures Intra-Journalières »
 - o Cliquez sur le lien « Accès rapides » en dessous de « Mesures & Réalisations ». Dans le menu déroulant qui s'affiche, cliquez ensuite sur « Consultez vos Mesures Intra-Journalières »
 - o Placez votre curseur sur l'onglet « Mesures & Réalisations » situé en haut de la page. Dans le menu déroulant qui s'affiche, placez votre curseur sur « Consultez vos Mesures », puis cliquez sur « Consultez vos Mesures Intra-Journalières »
 - o Cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Mesures Intra-Journalières ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

3.1.3 Comment consulter/télécharger votre Avis de Mesures ?

- Document publié vers 10h en J+1, contenant les Mesures horaires et journalières aux PCE de la journée gazière J.
- Pour consulter votre Avis de Mesures, plusieurs possibilités :
 - o Depuis le menu « Mesures & Réalisations », cliquez sur « Consultez vos Mesures », puis sur « Consultez votre Avis de Mesures »
 - o Cliquez sur le lien « Accès rapides » en dessous de « Mesures & Réalisations ». Dans le menu déroulant qui s'affiche, cliquez ensuite sur « Consultez votre Avis de Mesures »
 - o Placez votre curseur sur l'onglet « Mesures & Réalisations » situé en haut de la page. Dans le menu déroulant qui s'affiche, placez votre curseur sur « Consultez vos Mesures », puis cliquez sur « Consultez votre Avis de Mesures »
 - o Cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Avis de Mesures ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

3.1.4 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Mesures Provisoire ?

- Document publié vers 10h30 en J+1 contenant les Mesures horaires et journalières aux PCE pour tous les jours du 1er du mois jusqu'à J.
- Pour consulter votre Bordereau de Mesures Provisoire, plusieurs possibilités :
 - o Depuis le menu « Mesures & Réalisations », cliquez sur « Consultez vos Mesures », puis sur « Consultez votre Bordereau de Mesures Provisoire »
 - o Placez votre curseur sur l'onglet « Mesures & Réalisations » situé en haut de la page. Dans le menu déroulant qui s'affiche, placez votre curseur sur « Consultez vos Mesures », puis cliquez sur « Consultez votre Bordereau de Mesures Provisoire »
 - o Cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Bordereau de Mesures Provisoire ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

3.1.5 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Mesures Définitif ?

- Document publié contenant les Mesures horaires et journalières aux PCE relatives à la période de la 1ere journée gazière du mois M jusqu'à la dernière journée de ce mois.
- Le Bordereau de Mesures Définitif est publié entre le 3^{ème} et le 5^{ème} jour ouvré du mois M+1 vers 19h.
- Pour consulter votre Bordereau de Mesures Définitif, cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Bordereau de Mesures Définitif ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

3.1.6 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Mesures Redressé ?

- Document publié en M+n suite à la validation des réalisations Redressées ou en M+1 suite à la validation des réalisations définitives calculées sur des Mesures Redressées. Il est constitué des Mesures Redressées (pour les journées gazières concernées par un redressement) et définitives du mois (pour les journées gazières sans redressement) du mois validé.
- Dans le cas où de nouvelles Mesures sont calculées après la publication du Bordereau de Mesures Définitif, des Bordereaux de Mesures Redressés peuvent être publiés entre le mois M+1 et le mois M+12.
- Pour consulter votre Bordereau de Mesures Redressé, cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Bordereau de Mesures Redressé ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

3.2 Questions spécifiques à la consultation des Mesures

3.2.1 Je n'arrive pas à télécharger les Bordereaux de Mesures Définitif pour avril et les mois précédents.

- Il n'est pas possible de télécharger les Bordereaux de Mesures Définitif du mois d'avril 2012 et des mois précédents sur le Portail TRANS@ctions. Pour les télécharger, vous devez les récupérer directement sur l'ancien Portail ECT.
- L'ancien Portail ECT sera encore ouvert pendant 3 mois en mode consultation pour vous permettre de visualiser toutes vos anciennes publications antérieures au 24/05.
- Les publications postérieures au 24/05 seront disponibles uniquement sur TRANS@ctions.

3.2.2 Je ne retrouve plus mon Bordereau de Mesures Provisoire.

- Si vous passez par le bandeau supérieur pour consulter votre Bordereau de Mesures Provisoire, vous accédez seulement à la publication la plus récente. Par exemple, si nous sommes au mois de mai, c'est le Bordereau de Mesures Provisoire du mois de mai qui s'affichera. Si l'on est au mois de juin, c'est le Bordereau de Mesures Provisoire du mois de juin qui s'affichera automatiquement.
- Si vous voulez retrouver un Bordereau de Mesures Provisoire publié au cours des mois précédents, vous devez passer par le lien « Recherche » dans la page d'accueil du Portail TRANS@ctions et sélectionner « Bordereau de Mesures Provisoire » ainsi que la période qui vous intéresse.

3.2.3 Les Bordereaux de Mesure Provisoire, Définitif et Redressé téléchargeables au format CSV TRANS@ctions sur le Portail TRANS@ctions sont-ils strictement identiques aux Bordereaux téléchargeables au format CSV ECT également disponibles sur le Portail TRANS@ctions?

- Non. Les données ECT disponibles au format CSV sur le Portail TRANS@ctions ne contiennent que les données journalières. Pour le détail horaire, il faut consulter les données TRANS@ctions au format CSV habituel.

3.2.4 J'ai téléchargé le nouveau Bordereau de Mesures et j'ai constaté des différences par rapport au fichier que je télécharge chaque mois via ECT. Y a-t-il des différences entre le nouveau et l'ancien fichier ?

- Les Bordereaux de Mesure Provisoire, Définitif et Redressé sont disponibles sur le Portail TRANS@ctions au format CSV et au format XML, ainsi qu'au format ECT.
- De nouvelles données « Qualité gaz » ont été ajoutées dans les nouveaux fichiers par rapport au format ECT.

4. Consulter les Dépassements

4.1 Comment sont calculés les Dépassements de Capacité ?

- TRANS@ctions procède au calcul de Dépassements journaliers et horaires :
 - o Les Dépassements de Capacité journalière sont calculés sur la sortie de réseau principal, l'Acheminement et la livraison sur le réseau régional.
 - o Les Dépassements de Capacité horaire sont calculés sur l'Acheminement et la livraison sur le réseau régional.
- Le Dépassement de Capacité est égal :
 - o à la différence entre la réalisation et la Capacité souscrite si la réalisation est supérieure à la Capacité souscrite.
 - o sinon, à zéro.
- Les Dépassements journaliers et horaires sont indiqués par un triangle jaune quand ils sont au statut Provisoire et par un triangle rouge pour les statuts Définitifs ou Redressés.

4.2 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire ?

- Document publié vers 13h00 en J+1 tous les jours jusqu'à la fin du mois. Il contient l'ensemble des Dépassements et des réalisations Provisaires, ainsi que les Capacités opérationnelles souscrites associées de la 1ère journée gazière du mois à J.
- Pour consulter votre Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire, plusieurs possibilités :
 - o Depuis le menu « Mesures & Réalisations », cliquez sur « Consultez vos Réalisations », puis sur « Consultez votre Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire »
 - o Cliquez sur le lien « Accès rapides » en dessous de « Mesures & Réalisations ». Dans le menu déroulant qui s'affiche, cliquez ensuite sur « Consultez votre Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire »
 - o Placez votre curseur sur l'onglet « Mesures & Réalisations » situé en haut de la page. Dans le menu déroulant qui s'affiche, placez votre curseur sur « Consultez vos Réalisations », puis cliquez sur « Consultez votre Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire »
 - o Cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Bordereau de Dépassements de Capacités Provisoire ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

4.3 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Dépassements de Capacités Définitif ?

- Document publié :
 - o le 4ème jour ouvré du mois M+1 suite à la réception des Mesures définitives aux PLC (Bordereau non validé)
 - o le 10ème jour ouvré du mois M+1 suite à la validation de réalisations définitives
- Pour consulter votre Bordereau de Dépassements de Capacités Définitif, cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Bordereau de Dépassements de Capacités Définitif ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

4.4 Comment consulter/télécharger votre Bordereau de Dépassements de Capacités Redressé ?

- Document publié en M+n suite à la validation des réalisations Redressées. Il contient l'ensemble des Dépassements et des réalisations Redressés validés et Définitifs, ainsi que les Capacités opérationnelles souscrites associées pour les journées gazières du mois M.
- Dans le cas où des Dépassement de Capacités sont calculées après la publication du Bordereau de Dépassements de Capacité Définitif, des Bordereaux de Dépassements de Capacités Redressés peuvent être publiés entre le mois M+2 et le mois M+12.
- Pour consulter votre Bordereau de Dépassements de Capacités Redressé, cliquez sur « Recherche ». Dans « Type de publication », sélectionnez « Bordereau de Dépassements de Capacités Redressé ». Vous pouvez choisir la date de la publication ainsi que la période des données que vous souhaitez analyser.

5. Les Alertes

5.1 Comment accéder aux Alertes ?

- Il existe deux types d'Alertes :
 - o Dépassement horaire de Capacité
 - o Dépassement journalier de Capacité
- Vous pouvez accéder à ces Alertes par le lien du bandeau de votre Portail TRANS@ctions:



6. Définitions

6.1 Qu'est ce qu'un PCE ?

- Un PCE est un Point de Comptage ou d'Estimation : point d'un réseau de transport ou de distribution où une quantité d'énergie est déterminée à partir de compteurs ou d'estimations.

6.2 Qu'est-ce qu'un PCR ?

- Point Contractuel Réseau :
 - Point d'Echange de Gaz (PEG) : Point virtuel, rattaché à une Zone d'Equilibrage, où un Expéditeur peut céder du gaz à un autre Expéditeur.
 - Point d'Interface Transport Stockage (PITS) : Point physique ou notionnel d'interface entre le Réseau de Transport et un Groupement de Stockage.
 - Point d'Interconnexion sur Réseau Régional (PIRR): Point physique ou notionnel d'interconnexion du réseau régional de GRTgaz avec le réseau de transport de l'opérateur adjacent.
 - Point d'Interconnexion Réseau (PIR) : Point physique ou notionnel d'interconnexion des réseaux de transport de deux Opérateurs.
 - Point de Livraison (PLC) : Point où l'Exploitant livre à un destinataire tout ou partie du gaz en exécution du Contrat d'Acheminement. Un Point de Livraison est rattaché à une et une seule Zone d'Equilibre.

6.3 Quel est le lien entre PCE et PCR?

- Une quantité mesurée ou estimée au PCE est une quantité résultante du processus de comptage ou d'estimation. Les quantités mesurées ou estimées aux PCE sont récupérées et sont intégrées dans TRANS@ctions.
- Les quantités mesurées ou estimées aux PCE sont agrégées par Point Contractuel (PCR) de façon à obtenir les quantités agrégées par PCR.